

LE Messager de Saint-Antoine

Publié sous le patronage de S. G. Mgr l'évêque de Chicoutimi

HOTEL-DIEU SAINT-VALLIER DE CHICOUTIMI

Vol. IV

Octobre 1898

N^o 5

"Si vous voulez des miracles, ayez recours à saint Antoine."

S. BONAVENTURE.

LE CULTE DE SAINT ANTOINE

La dévotion envers notre saint Protecteur a pris des formes bien variées dans les divers pays. Nous ne pouvons les exposer toutes ici. Disons pourtant un mot de quelques-unes.

Nous avons dit, il y a quelques années, qu'au Portugal, saint Antoine a dans l'armée le grade de *lieutenant-colonel*, et nous savons que ce propos a fait sourire en certains quartiers. Eh bien, nous pouvons aujourd'hui citer le diplôme par lequel le roi Jean VI lui attribua ce titre en 1814. Voici le texte de ce diplôme :

" Le glorieux saint Antoine a contribué, nous en sommes convaincu, par sa puissante intercession, au rétablissement souvent définitif de la paix, dans l'empire portugais. En conséquence nous avons résolu de le nommer au grade de lieutenant-colonel d'infanterie. Il recevra la paye d'usage des mains de notre maréchal de camp, Richard Xavier Cubral de Cunha. Qu'on exécute notre volonté. Nous avons apposé à ce dé-

cret notre signature royale, de notre main, et le grand sceau du royaume.

” Donné en notre capitale, le 31 août 1814 après la naissance de Notre Seigneur.

Jean, roi de Portugal.”

Mais voici encore mieux. Au Brésil, saint Antoine a même été proclamé *généralissime* des armées. Sa statue, dans l'église des Frères Mineurs, porte, sur son habit franciscain, le grand cordon, l'épée et les autres insignes de son grade. Quant au traitement affecté à ce grade, il est payé par le gouvernement sous forme d'une rente annuelle qui est consacrée à l'entretien de sa chapelle. Il est bien vrai qu'il y a quelques années, lorsque la république succéda, en ce pays, à l'empire de Dom Pedro, le gouvernement cessa de se prêter à ces pieux usages. Mais, sous la pression de l'opinion publique, il a fallu revenir aux coutumes du passé. Et les autorités républicaines ont donné un nouveau décret qui maintient saint Antoine dans son grade et son traitement de généralissime.

Bien gracieuse, la coutume qui existe à Jérusalem. Là, il arrive souvent que des mères promettent de vouer à saint Antoine, pour un temps plus ou moins long, de petits enfants gravement malades, s'ils sont sauvés du péril de mort. Lorsqu'un de ces petits enfants est ainsi revenu à la santé, on fait bénir par un religieux de Saint-François un petit habit de moine franciscain, avec capuchon et cordon blanc, et, à l'autel même de saint Antoine, on en revêt solennellement l'enfant. Aussi voit-on parfois jouer dans les rues de petits moines de deux ou trois ans, ce qui surprend toujours l'étranger encore peu au fait des pieux usages du pays.

Aux Açores, on a donné saint Antoine pour patron aux enfants de chœur, et chaque année une fête solennelle réunit ces enfants aux pieds de leur Protecteur. Pour subvenir aux frais de cette fête, deux enfants vont de porte en porte faire une collecte qui est toujours très fructueuse.—L'idée de ce patronage est venue, sans doute, de ce que saint Antoine fut lui-même enfant de chœur dans la cathédrale de Lisbonne, où l'on admire aujourd'hui une statue du Saint encore enfant et revêtu de la soutane et du surplis servant de messe.

Assurément, nous voulons rester en deçà des limites de la discrétion la plus scrupuleuse. Mais il nous sera toujours bien permis de prier, très confidentiellement le bon saint Antoine de vouloir bien examiner si dans votre pays, il n'y aurait lieu de s'occuper un peu spécialement des anges visibles de nos sanctuaires ; et s'il trouve qu'il y a quelque chose à faire en ce sens, nous le prions de donner, où et quand il voudra, les inspirations nécessaires.....Personne ne nous empêchera de croire que saint Antoine éprouve une tendresse toute particulière pour ces jeunes chrétiens qui aiment à servir à l'autel, comme lui-même le fit pendant son enfance, et qu'il ne se prêterait pas volontiers, si l'on mettait ces petits sous sa protection, à préserver leurs jeunes cœurs de l'affreux malheur du péché. Puisqu'ils s'approchent du Dieu trois fois Saint, faites, ó bon saint Antoine, que leur âme soit toujours bien blanche, comme le blanc surplis dont ils sont revêtus !



Histoire de saint Antoine de Padoue

CHAPITRE XI

Le Gardien du Puy

1225

(Continué de la page 42)

Le Créateur, qui donne à l'homme la raison et l'intelligence, les avaient rendues au pauvre fou, à la prière de son serviteur. Les assistants glorifièrent le Seigneur et Antoine eut sur eux une puissance plus grande que jamais.

Furieux contre celui qui restait toujours victorieux dans les combats, le démon eut recours aux calomniateurs. Par eux, il sema dans le public des doutes sur la famille des Mineurs, disant que ces porteurs de vêtements pauvres, qui marchaient pieds nus avec des sandales, étaient une variété de Vaudois, nommés encore *Pauvres de Lyon* (1). Vains efforts de l'enfer ! La sainteté d'Antoine dissipa toutes les ombres. Il acquit à son Ordre, à ses frères, la sympathie de tous.

Il y avait alors au Puy un notaire qui mèneit joyeuse vie. Il préférait le plaisir à l'église, et n'avait point désir d'entendre notre Thaumaturge. Chose étrange ! Antoine le distinguait entre tous. Chaque fois qu'il rencontrait le notaire, il se découvrait et lui faisait une salutation profonde. Le jeune homme commença par en rire. " Ce bon Frère pousse la simplicité à l'extrême, " disait-il à ses compagnons. A la fin il s'ennuya de cette distinction inexplicable ; aussitôt qu'il apercevait la bure franciscaine, il tournait les talons.

(1) AZEVEDO, cap. XIII.

Un jour pourtant, il ne put éviter le Thaumaturge. Comme s'il eût voulu se dédommager de la rareté de ces rencontres, notre saint redoubla ses hommages. C'en était trop ; le notaire entre dans une furieuse colère.

“ Évidemment, disait-il ce Frère se moque de moi. Son respect n'est qu'une injure pour me reprocher indirectement ma conduite. Aujourd'hui il me rendra compte de sa manière de faire ”

Indigné, il arrête donc Antoine :

“ Frère, dit-il, je ne sais qui m'empêche de te passer mon épée au travers du corps. Tu es un insolent, un importun. Quel droit as-tu de te moquer de moi en public ? ”

Le Thaumaturge ne s'effraie point ; il regarde au contraire le notaire avec tendresse et douceur .

“ Seigneur, dit-il, je ne me moque point de vous. Mon intention sincère est de vous honorer ; et sachez que vous devez l'être. Le Seigneur m'a révélé que vous cueillerez la palme du martyr, pour sa gloire et votre bonheur. Ah ! vous ne savez pas combien j'ai désiré moi-même cette grâce ! Hélas !... je n'ai pas été jugé digne du triomphe qui vous est destiné. ”

Le saint parlait avec tant de franchise que le notaire comprit qu'il disait toute sa pensée. Sa colère tomba et il se retira, moitié incrédule et moitié croyant, se disant, pour modérer son impression, que ce Frère Mineur si vénéré du peuple était le jouet de ses propres rêves.

Antoine était prophète. L'évêque du Puy, ayant annoncé, peu après, son départ pour la Terre-Sainte l'heure de la grâce sonna pour un nouveau Paul. La crainte de DIEU transperça l'âme du notaire et le changea en un chrétien fervent. Soudainement épris

de la sainte pauvreté, il distribua aux indigents tout ce qu'il possédait ; ayant pour seul trésor JÉSUS crucifié, il accompagna en Palestine l'évêque du Puy. A leur arrivée en Orient, les Maures font entendre autour des voyageurs des imprécations et des blasphèmes contre nos saints mystères. L'évêque élève la voix pour les défendre. L'amour qui brûle le cœur de l'ex-notaire, l'Esprit divin qui l'anime, trouvent froid et insuffisant tout ce qu'on dit en l'honneur de son DIEU. Par respect pour le prélat, il le laisse deux fois répondre aux musulmans, mais à la fin son zèle ne peut plus être contenu.

“ Défendons vaillamment, dit-il, la vérité de notre croyance. Pour ma part, je ne craindrai pas de la proclamer en face du cimetière et de la mort. Sachez que votre Mahomet est un fils de perdition, un faux prophète, entraînant en enfer tout ceux qui l'écoutent. Notre Créateur, au contraire, est le DIEU de vérité. ”

Il continue, évidemment inspiré ; son enseignement est un triomphe.

Les musulmans s'irritent, ils se jettent sur le chrétien, lui font souffrir, pendant trois jours, les plus atroces tourments. L'heureux pèlerin du Puy supporte tout avec un courage qui égale sa foi. L'heure suprême arrive enfin ; encore un moment et le cimetière d'un infidèle va faire un martyr. L'ex-notaire se recueille alors :

“ Chrétiens, dit-il, vous tous qui êtes ici les spectateurs de mon supplice, écoutez-moi rendre témoignage à Antoine, Frère Mineur. Il m'avait promis le martyre et sa couronne ; j'achève le combat sur la terre et la palme m'attend au ciel. ”

Un instant après, tout était consommé. Le soldat du Christ régnait éternellement avec lui, selon la prophétie

du saint (1). Les compatriotes du martyr qui avaient entrepris comme lui le pèlerinage de Terre-Sainte avec leur prélat, rentrèrent peu après dans leur pays. Tous racontèrent les combats et les gloires de leur ancien notaire et louèrent le Seigneur qui avait su faire de la brebis perdue un élu de la céleste patrie. Tous disaient :

“ Le Seigneur parle par la bouche de ses saints. Antoine, réjouissez-vous d'avoir pos-édé à un si haut degré le don de prophé 'e ! Vous prédisiez l'avenir avec assurance, parce que vous étiez rempli des rayons de l'es-prit di:in (2). ”

(*A suivre.*)

Souscriptions pour la chapelle de Saint-Antoine

Rapport du No de septembre : \$381.14

Mme J. Cayouette, Ste-Justine.....	.12
Mme O. Déchêne, St-Barnabé.....	.25
Deux abonnés de saint Antoine...“50
Une amie de “ “.....	.10
Sept abonnés de “ “.....	.70
Abonnés de “ “.....	2.00
Rév. M. J.-L. Conrardy, Portland, Or.....	5.00
Mme J.-A. Lavoie, Plessisville10
Mlle W. Laflamme Lévis25
J. D., Riv. du Loup.....	.25
Mlle A. Lafleur, Willimantic, Conn.....	.75

\$391.16

(1) ANG. DA VICENZA, lib. I, cap. XII.—WADDING, *Ann. Min.*, lib. II, p. 171.—*Vita anonyma*, cap. IX —*Bollandistes*.—AZEVEDO, lib. I, cap. XIV.—MISSAGLIA, lib. II, p. 74.—*Auréo le séraphique*.

(2) Gaude quod prophetizandi
 Dona plene possedisti
 Et futura prædixisti
 Dono Spiritus prægrandi

(CHAVIN DE MALAN, *Histoi e de saint François*).

	\$391.16
Une amie de saint Antoine, Trois-Pistoles.....	.24
Mlle H. Caron, St-François, île d'Orléans.....	.25
Une abonnée, " ".....	.25
Mme Vve P. Catudal, Napierville.....	.50
M. L. P., Montréal.....	1.00
M. P. Bergeron, St-Dominique.....	1.25
Une servante de saint Antoine, Ste-Agathe (Lobt)..	5.00
Mlle E. Caron, Cohoes, N. Y.....	.25
Mlle A. Gendron, St-Joseph de Lévis.....	.25
Mme Pierre Côté, Fitchburg, Mass.....	.10
Une abonnée, Louiseville.....	1.00
Mme J. Tremblay, Kamouraska25
Une abonnée, Montréal.....	.50
Une abonnée, Québec.....	.50
Mme Vve Am Côté, St-Agapit.....	1.00
Mlle S. Gray, St-Charles, Co. Kent.....	.25
M. P. Dansereau, Britannia Mills.....	.75
Anonyme, St-Roch Québec.....	1.00
	405.50

Extraits de notre correspondance

UN INCENDIE ÉTEINT

X.—Double protection de Saint Antoine.

Gloire au grand thumtarge ! Le sept de mars 1897, mon mari était absent. Je conversais dans l'après-midi avec ma sœur, lorsque, tout-à-coup, j'entends au second étage de ma demeure un pétilllement de mauvais augure. Je me hâte d'y monter ; ô horreur ! un tourbillon de flammes entourait le tuyau de la fournaise ; tout le plafond était en feu. Un cri s'échappe de ma poitrine. "Le feu !" Mon commis vivait de l'église : il se précipite au dehors et jette l'émoi dans tout le village. On accourt ; les pompes fonctionnent ; l'eau coule par torrents ; on ouvre les boîtes de haches et on défait les cloisons. Pendant ce temps je fis une promesse à saint Antoine. On crut un moment que l'incendie était éteint ; erreur, il diminua pour reprendre avec plus d'intensité. Le découragement commença à se

faire sentir : c'était inutile, la maison allait brûler ; les supplications montèrent plus ardentes vers saint Antoine ! On avertit M. le Curé ; il pria et nous assura que le feu n'irait pas plus loin, et le Grand Thaumaturge fit éclater sa puissance ; peu à peu, l'incendie diminua et s'éteignit. Tous les témoins sortirent émerveillés ; comment nier l'intervention divine ?

Le dix du même mois, il nous fallait \$800 ; or le huit, la collection ne nous en avait fourni que \$75. Que faire ? Nous nous recommandons au Saint de Padoue. Ce ne fut pas en vain : le dix nous envoyions à Québec \$1100. Comment remercier un si bon protecteur ? J'ai rempli mes promesses. Puisse ce récit faire vénérer ce grand saint davantage.

UNE COLLERETTE DE FOURRURE, PERDUE ET RETROUVÉE

HOLYOKE, MASS.—Je dois une dette de reconnaissance à notre bon père saint Antoine, et je veux m'en acquitter immédiatement. Mardi, le 17 mai, en revenant de chez une amie, je perdis ma collerette en pelletterie d'un prix très élevé. Je m'en aperçus presque aussitôt, mais il était trop tard : je retournai sur mes pas, mais je ne trouvai rien. J'ai cherché inutilement pendant une heure ; et découragée je m'en suis revenue chez moi. Alors, je promis à saint Antoine, s'il m'apportait ma collerette, de lui donner une piastre et de faire inscrire cette affaire dans le *Messenger*. Le lendemain soir, une dame me rapporta ma collerette.

Mme L. A.

SAINT ANTOINE LEUR A FAIT TROUVER DE L'OUVRAGE

ST-SIMON (RIM.)—Ce printemps, un de mes garçons père de dix enfants, l'aîné étant assez vieux pour lui aider, se trouvait sans ouvrage avec son fils. Il était bien découragé, ne pouvant subvenir aux besoins de sa famille sans son travail. Je fus lui faire une visite dans le temps ; et voyant sa triste position, je promis à saint Antoine que s'il leur faisait trouver de l'ouvrage, je ferais publier cette faveur dans son *Messenger*. Ce bon saint a daigné exaucer mes faibles prières, et voilà que le père est employé à son métier (ferblantier) plus pu'il ne l'a jamais été, et son fils a une bonne place chez un brave ouvrier.

Mme L. C.

Petite Chronique

—Nous avons le plaisir d'apprendre que notre petit MESSENGER pénètre jusque dans le Natal, dans l'Afrique sud, et contribue probablement à répandre un peu la confiance en notre bon saint Antoine jusque dans ces pays si éloignés.

—On annonce la publication d'un important ouvrage sur la bonne sainte Anne, ayant pour titre : LES TROIS LÉGENDES DE MADAME SAINTE ANNE, par le R. P. P.-V. Charland, dominicain. Le 1er volume, " La légende hagiographique. " est sous presse, 500 pages in-80. Prix de ce volume \$1.50, plus 25 cts pour frais de poste. S'adresser au R. P. Administrateur du ROSSAIRE, St-Hyacinthe, P. Q.

—Nous recevons de l'auteur un beau volume : IMPRESSIONS ET SOUVENIRS DE MON PÉLERINAGE EN TERRE-SAINTE, par M. le chanoine L. Mingasson, ancien supérieur du petit Séminaire de Bourges, curé de Saint-Pierre de Bourges, bel ouvrage, in-octavo de 400 pages, illustré de 30 belles gravures, édition de luxe, est remarquable par l'intérêt de ses récits et le charme de son style ; sa lecture est très attachante. Son prix est extrêmement réduit, 65 cts FRANCO l'exemplaire, on peut se le procurer en adressant ce petit montant par mandat-poste, à l'éditeur, M. Tardy-Pigelet, 15, rue Joyeuse, Bourges, France. Nous oublions de dire que les produits de la vente sont destinés à la fondation d'écoles chrétiennes à St-Pierre de Bourges, où 2500 enfants sont élevés dans les écoles athées !

NOUVEAU MOIS DES AMES DU PURGATOIRE

A vendre au bureau du Messager de St-Antoine un petit MOIS DES MORTS que goûteront fort les personnes pieuses. 100 pages in-32. Prix 15c l'exemplaire 1.50 la douzaine, port compris

Faveurs obtenues par l'intercession de saint Antoine

Faveurs particulières : M. M., Ste-Hénédine.—Un abonné, St-Gervais (Bellechasse).—Antoinette, St-Polycarpe (Soulanges).—Plusieurs faveurs T.-L.-J.-A. M., Anse-au-Griffon.—Un abonné, Torrington, Conn.—Plusieurs faveurs, Une abonnée, St-Vincent de Paul.—Plusieurs faveurs, Z. S., Bic.—Plusieurs faveurs, Mme N. P., Ripon.—Plusieurs faveurs, Mme X., Barrowsville, Mass.—N. G., Lévis.—Une abonnée, Carleton.—Plusieurs faveurs, Une amie de S. Antoine, W. Gardner, Mass.—Deux faveurs, Une amie de S. Antoine, Ste-Anne de Beaupré.—Cinq faveurs, Mme J. H., Grouindines.—M. L. F., Ste-Marie (Beauce).—A. G., St-Jo-

soph de Lévis.—Plusieurs faveurs, *Une servante de S. Antoine*, Ste-Agathe (Lotb.)—*Mme C. J.*, New Bedford, Mass.—Plusieurs faveurs, *Mme G. L.*, Cacouna.—*Mme D. D.*, Les Cèdres.—Une grande faveur, *Une abonnée E. L.*, 137, Montréal.—*M. E. P.*, X.—*Mme A. D.*, St-Félicien (L.-St-J.)—Plusieurs faveurs, *F. M. T.*, St-Alphonse.—Plusieurs faveurs, *Une abonnée*, Ottawa—Plusieurs faveurs, *Mme E. L.*, St-Herménégilde.—Plusieurs faveurs, *F. G.*, Contreccœur.—Plusieurs faveurs, *Mme E. J. et son fils*, St-Fabien.—Deux faveurs, *L. D. et sa sœur*, Lyster.—*Une abonnée*, Québec.—*Mme F. M.*, St-Hyacinthe.—*J. C.*, Bécancour.—*Une abonnée M. I. P.*—*Mme J. T.*, Tessierville.—*Mme V. L.*, New Bedford, Mass.—Plusieurs faveurs, *E. C.*, St-Gilles.—Deux faveurs, *Mme O. T.*, Québec.—*P. D.*, Britannia Mills (Bagot.)—Plusieurs faveurs, *Mme J. T.*, Kamouraska.—*X.*, St-Damien (Bellechasse.)—Plusieurs faveurs, *J.-I. M.*, Orono, Me.—*Les P. Srs Fr.*, Hospice St-François d'Assise, Worcester, Mass.—Deux faveurs, *Une abonnée*, *S. L.*—Deux faveurs, *Mme T. B.*, Sault Montmorency.—Plusieurs faveurs, *Une abonnée*, Ange-Gardien.

Guérisons : *Mme F. L.*, Ste-Anne de la Pocatière.—*Mme T.*, Ste-Lucie.—“ Guérison parfaite de mon mari ”, *Une abonnée*, Somerset.—*E.-S. N.*, Québec.—*Un enfant* guéri d'une maladie d'yeux, L'Islet.—*J. B.*, St-Cœur de Marie.—*M. E. B.*, St-Norbert d'Arthabaska.—*Mme F. L.*, Ste-Anne de la Pocatière.—*Mme J. T.*, St-Herménégilde.—*Un enfant* revenu à la santé, *Une abonnée*, Louiseville.—*A. L.*, Bersimis.—*Mme N. P.*, Tessierville.—*E. C.*, St-Gilles.—*Un privilège de S. Antoine*, X.—*Un enfant de Mme P.-B. T.*, Worcester, Mass.—*Un jeune homme*, Château-Richer.—*Mme S. L.*, Ange-Gardien.—*X.*, Québec.

Objets retrouvés : Un jonc perdu depuis onze mois, *Mme A. Giroux*, Lacolle.—Un objet précieux, *M. M.*, L'Islet.—Une montre, *M. B.*, *Inst.*, St-Bonaventure.—Un article de grande valeur, *A. B.*, St-François-M.—Deux objets de valeur, *Une abonnée*, Carleton.—Une somme d'argent, *A. P.*, Lewiston, M.—Une somme d'argent, *Une abonnée*, Carleton.—Deux articles de valeur, *Mme A. M.*, St-Gabriel de Brandon.—Un article de valeur, *Une abonnée*, Ange-Gardien.—

Mme L., Château-Richer.—Une somme d'argent, *M. L.*, St Félix du Cap-Rouge — Une somme d'argent, *X.*, Houghton.

Situations : *Mme Vve E.*, Maryville.— *Mme Z. B.*, St-Antoine.— *Une abonnée*, Montréal.— *Un abonné*, Ottawa.— *Mme J. C.*, Claremont. N. H.— *Mme E. S.*, Montréal.— Le mari d'une *abonnée*, Cacouna.

Règlement d'affaires importantes : *E. M.*, St-Michel (Bellechasse).— *Mme F. L.*, Ste-Anne de la Pocatière.

Faveurs diverses : Succès d'une entreprise, *X.*, La Patrie.— Succès d'une opération et autres faveurs, *Deux abonnées*, Adams.— Un enfant sauvé d'une mort certaine, *Mme T. F. Mc*, Nicolet.— Une opération évitée, *M. L. Mercier*, Dalhousie, N. B.— Préservation d'une maladie contagieuse, et plusieurs autres grâces, *Deux personnes*, L'Islet.— Nouvelles reçues de deux absents, *Mme W. B.* Mitchie.— Heureuse issue d'un procès, et règlement d'une succession, *Une abonnée*, Ottawa.— Succès dans un examen, et plusieurs autres faveurs, *A. C.*, St-Gilles.— Décision d'une vocation, *Un privilégié de S. Antoine*, *X.*— Nouvelles reçues d'un absent, *Mme E. S.*, Montréal.— Admission dans une communauté, et autres faveurs. *X.*, St-Hyacinthe.— Location d'une maison, *Une abonnée*, Cacouna.



RECOMMANDATIONS A SAINT ANTOINE

Faveurs spirituelles, 5.— Intentions particulières, 73.— Situations, 13.— Malades, 30 — Familles, 6.— Pères de famille, 5.— Mères de famille, 5.— Persévérance en religion, 3.— Résignation, 1.— Affaires commerciales, 2.— Une personne chère.— Jeunes personnes, 5.— Étudiants, 4.— Entreprises, 7.— Aborts, 2.— Orphelines, 3.— Conversions, 6.— Première communion, 1.— Vocations, 13.— Mariage, 1.— Enfants difficiles, 18.— Affaires importantes, 5.— Un objet perdu.— Un procès.— Mineurs, 2.— Prêtres, 3.— Situation pour un infirme.— Propriétés à vendre, 3.— Dettes, 2.— Scrupuleux, 3.— Personnes adonnées à la boisson, 10.— Concorde dans une famille, 4.— Œuvre de la bonne presse en Canada.

Défunts : *Mme M. Charpentier.*

Veuillez réciter, chaque jour, le *Répons miraculeux* à ces intentions.